Santé & Sécurité au Travail

Programme de formation

Devenir Formateur Consultant RPS et QVCT

Centre National France SST
ANTARES Bureaux – Téléport 4
2 Avenue René MONORY
86360 Chasseneuil-du-Poitou

info@FranceSST.com

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de conseiller, de mettre en place et d'animer des actions de formation en prévention des Risques PsychoSociaux et en Qualité de Vie et des Conditions de Travail.

Prérequis

- Avoir validé l'autoformation en ligne gratuite « Bases en prévention des risques professionnels » ;
- Une expérience dans les RPS, la QVCT ou dans la formation d'adultes, sera un plus pour la validation de l'inscription.

Public cible

Personnels d'établissements publics et privés ou intervenants extérieurs souhaitant animer des actions de prévention des risques psychosociaux.

Nombre de participants

12 personnes maximum conseillé

Durée

5 jours consécutifs (35 heures)

Références réglementaires

Art. L4121–1 à 3 ; Art. L1152-1 ; L1153-1 ; L1142-2-1 du Code du Travail.

OBJECTIFS :

- Être capable de conseiller sur la réglementation des RPS ;
- Être capable d'identifier les facteurs de RPS ;
- Être capable d'identifier les RPS de l'établissement ;
- Être capable d'identifier les conséquences des RPS ;
- Être capable d'animer une formation de Référent Harcèlement Sexuel et Agissements Sexistes (RHSAS CSE et Établissement) ;
- Être capable d'adapter sa formation au public managers ou agents ;
- Être capable de concevoir, de mettre en place et d'animer une formation à la prévention des RPS en fonction de la demande ;
- Être capable d'élaborer les Annexes RPS des DUER/PAPRiPACT ;
- Être capable d'identifier le rôle et les missions du consultant ;
- Être capable de conseiller sur la Qualité de Vie et Conditions de travail (QVCT).

MOYENS D'ANIMATION :

- Apports de connaissances ;
- Échanges interactifs avec les stagiaires ;
- Mises en situation pédagogiques ;
- Étude de cas pratiques.

ORGANISATION ET MODALITÉS :

- Formation en présentiel ;
- Accès à notre « Espace Formateur » en ligne, pendant et après la formation, comportant toute la documentation ;
- Distribution de la documentation nécessaire en format papier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Évaluations formatives et continues pendant les mises en situation de la formation.

CONTENUS INDICATIFS :

- Obligations des employeurs en matière de Sécurité, de Santé physique et mentale ;
- Sanctions, jurisprudences et condamnations RPS ;
- Conception et animation d'une action de formation RPS ;
- Les conséquences des RPS (Entreprise et Individu) ;
- Causes et facteurs de RPS ;
- La formation professionnelle continue en France ;
- Andragogie à cerveau total et pédagogie active en formation d'adultes ;
- Élaboration des Annexes RPS des DUER/PAPRiPACT ;
- Rôles et missions des Référents Harcèlement Sexuel et Agissements Sexistes (CSE et Établissement) ;
- La QVCT, son déploiement et ses plans d'actions ;
- Les composantes, les missions et la posture du consultant.

EQUIPE PEDAGOGIQUE :

- Expert en Neuropédagogie et en prévention des risques ;
- Avocate spécialisée en RPS et en Droit du travail ;
- Psychologue du travail ;
- Consultante Experte en QVCT ;
- Enquêtrice RPS de l'Assurance Maladie.

OBTENTION FINALE :

- **Diplôme de « Formateur Consultant RPS et QVCT »** (Répond à l'Article L6352-1 du Code du Travail et au Décret 2015) ;
- **Certificat de réalisation de « Formateur Consultant »** (Conforme à l'Arrêté 2018 du Ministère du Travail).